

stop

aux

dépôts
sauvages

RESPECTONS
L'ENVIRONNEMENT !



BIEN VIVRE ENSEMBLE À



Saint-Arnoult
en Yvelines

La commune compte 16 bornes de collecte volontaire de déchets verts. Un service assuré par le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de Rambouillet (SICTOM). Chaque container permet ainsi aux riverains d'y déposer les tontes, les feuilles mortes ainsi que les petits branchages d'un diamètre maximum de 3 cm. Ces déchets verts doivent être déposés sans emballage dans le container. Le dépôt de tout autre déchet y est interdit.



JUSQU'À



Le saviez-vous ?

- Pour les encombrants (table, chaise, sommier, fauteuil, radiateur, lavabo, vélo, etc.), le SICTOM procède à l'enlèvement à domicile. **Contact : numéro vert 08 00 49 50 61**
- Les végétaux volumineux et vos encombrants (bois, cartons, déchets toxiques ménagers, ferrailles, gravats, huile, papiers, etc.) sont à déposer à la déchèterie située route d'Ablis.

Horaires d'ouverture de la déchèterie :

Lundi, mardi, vendredi et samedi : 9h00-12h45 / 14h00-17h45

Dimanche : 9h00-12h45

Fermée les mercredi et jeudi.

Contact : 01 30 41 41 33